

**Mercredi 19 septembre 2012 (14h30) – BRUXELLES (salle des réunions fédération)**

Les membres suivants, Fabrice APPELS (HAI) par skype, Jean-Marie BELLEFROID (LGE), Paul GROOS (LUX), Gérard TRAUSCH (NAM), Pierre VANCABEKE (BBW) et Jean-Pierre DELCHEF (président AWBB, membre invité) ont débattus des points suivants.

**P.V. de la dernière réunion** : approuvé à l'unanimité

Agenda pour les prochaines réunions CL

- Les mercredis 10/10/2012 + 07/11/2012 + 12/12/2012 (Jambes)
- Les réunions de 2013 seront fixées lors de la dernière réunion de l'année 2012.

**A. RÉALISATIONS (correspondances, autres...)**

1. Correction de la partie juridique (omission de modifier le texte sur la récidive)

**B. ECHANGES DE POINT DE VUE**

1. Document de travail septembre : PC 55 (LUX), PM 8 (HAI) – proposition PA 30 (BBW) à venir...
2. Points NAM
  1. PC89 : Dispositions spéciales
    - a) *Pour les pupilles : jusqu'au 31 décembre, un joueur d'âge de cette catégorie peut passer d'une équipe à une autre au sein du même club"*

La CL attire l'attention qu'au niveau du PC 89, pour les pupilles, il faut comprendre que le passage d'une équipe à une autre, DU MEME NIVEAU (régional ou provincial) au sein du même club,
  2. **PM 12** : la réaffiliation d'un membre en tant que non-joueur n'entraîne jamais le paiement d'une indemnité de formation tant **qu'il maintient la qualité de non-joueur.**
  3. **Application PF 18** : réflexion approfondie des conséquences des votes des AP sur le passage d'une "équipe" à une "autre" durant toute la saison (PC 89 pour U12)
  4. **Licences avec photo** : une nouvelle "impression" est planifiée avant le second tour pour les photos transmises pour fin octobre, et ce pour régulariser au mieux les situations de tous.  
Par contre, le PC 16 tel que voté le 16/06/2012 à l'AG de l'AWBB et résumé dans la lettre aux secrétaires n° 27 du 11/09/2012 est strictement d'application.
3. BBW
  1. Toilettage : Art.PC16. Point 2, 1<sup>er</sup> §, dernière ligne : ... pour participer à **la** rencontre : nécessaire est fait.
4. HAI
  1. PC 73 : la CL précise que seul l'amende administrative est d'application dans le cadre d'un forfait prévu au PC 16
  2. Statut des coaches : le HAI rappelle que la décision prise par l'AG de mars 2012 précise que tout toilettage doit être pris en urgence lors de l'AG de novembre 2012.
5. Courriel Trésorier général : droit annuel de licence (PA 97- PA 99) ?  
En réponse au courriel du TG, la correction au TTA a été apportée : seul le droit d'affiliation est d'application pour l'affiliation d'un membre de moins de 6 ans.

**C. DIVERS**

1. NAM : Plan du Ministre Antoine (suivi) : les informations sont transmises par le président Delchef.
2. NAM : Evolution dossier "archivage" : à partir de janvier, une évaluation « test » est prévue avec des clubs.
3. LGE : Indemnité de formation pour les joueurs passés par le CRF : rappel que le calcul se fait manuellement.
4. LUX : cartes des arbitres et ayant-droit avec photo : le CDA met une solution à l'étude.
5. Président CL : pour les proposition(s) de modification introduites par les provinces, à la partie juridique, il est rappelé que ces propositions doivent être transmises à la CL, pour information (voir PJ 27).

Réunion clôturée à 17h50

**Prochaine réunion** : sauf imprévus motivés par l'actualité

**le mercredi 10 octobre 2012 à 14h30 à Bruxelles (salle des réunions FRBB)**

1. Propositions modifications statutaire (DT octobre 2012)

Pour la Commission Législative : **Fabrice Appels (Président) – Paul Groos (Secrétaire)**